

- ✓ Formation dispensée en présentiel
- ✓ Accessible aux handicapés

Objectifs - aptitudes et compétences

- Appliquer les procédures de sécurité lors de travaux d'ordre électrique sur engin ou véhicule électrique
- Organiser et/ou réaliser des travaux, des interventions ou des essais sur engin ou véhicule électrique dans le respect de la norme NF C 18-550
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux

Public concerné

- Exécutant, encadrant réalisant des opérations d'ordre électrique sur engin ou véhicules électriques en tant qu'exécutant, chargé de travaux

Pré-requis

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée. Le personnel doit être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Moyens pédagogiques

- Vidéo projecteur + PC
- Engin ou véhicule électrique mis à disposition par vos soins
- Documents constructeur de l'engin ou du véhicule
- Matériel de sécurité en démonstration : EPI, EPC, outillages...

Documentation

- 1 documentation par stagiaire. La documentation fournie au stagiaire pendant sa formation est utilisable au quotidien dans l'entreprise au cours de son activité professionnelle.

Pédagogie / Qualité / Evaluation

La **pédagogie** est de type D.I.A. : Découverte, Intégration, Ancrage :

► La **découverte** a pour objectif de sensibiliser les acteurs aux concepts à l'origine des méthodes à appliquer sur le terrain, et de se situer par rapport aux exigences de rigueur nécessaires à leur mise en œuvre. Elle est réalisée par le biais d'exercices à caractère ludique et de réflexions/débats, relatifs à des expériences issues du site et menés en groupes.

► L'**intégration** est constituée par l'apport des connaissances relatives aux méthodes et outils définis dans le programme.

► L'**ancrage** consiste à traiter, au cours de la formation, des applications des méthodes et outils sur des sujets issus du terrain (principe de formation-action).

Suivi pédagogique : Le formateur évalue quotidiennement par des exercices pratiques la progression des stagiaires, tient compte des difficultés rencontrées et adapte son cours en conséquence.

Contrôle qualité : Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation qualité à chaque fin de session.

Evaluation des objectifs de la formation : Nous réalisons à chaque fin de formation une évaluation à chaud sur la base des objectifs définis dans la fiche programme. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de toutes les formations suivies dans le cadre du programme de la formation continue.

VALIDATION : attestations de présence

Programme

(75 % théorie / 25 % pratique)

- Les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension puissance
- L'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures internes et externes, etc.).
- Les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées), opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont : une tension ≤ 60 VCC ou ≤ 25 Vac ; une capacité ≤ 180 Ah
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils).
- La conduite à tenir en cas d'accident
- La conduite à tenir en cas d'incendie

- Module spécifique B1(V)L - B2(V) « Exécutant » « Chargé de réparation »
 - Les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
 - Le rôle des acteurs (exécutant, chargé de réparation, travaux, chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique)
 - Le risque électrique
 - Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.).
 - Les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre non électrique
 - Les zones d'environnement et leurs limites
 - Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
 - Les risques liés à l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux

- - Les mesures de prévention à observer lors d'un travail hors tension avec ou sans voisinage
 - La conduite à tenir en cas d'accident
 - La conduite à tenir en cas d'incendie
- Mise en situation réelle sur les installations de l'établissement et sur engin et / ou véhicules électriques

Certains chapitres peuvent-être développés en fonction des risques spécifiques liés à l'activité et aux installations électriques du stagiaire.

- Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques : une évaluation théorique et pratique sera menée en fin de formation afin de valider les acquis des stagiaires, selon les critères de la norme NF C 18-550
 - Evaluation théorique (QCM)
 - Evaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences demandées en fonction des opérations confiées décrites sur la norme 18-550

